



LA PARLOTE

JANVIER 2008



DES SOUHAITS POUR 2008



Il est de coutume de formuler des vœux lors d'une nouvelle année. Voici ceux que nous pourrions toutes formuler pour les femmes du monde entier.

♀ Que toutes les femmes puissent atteindre la sécurité financière;

♀ Que la violence envers les femmes soit enrayée;

♀ Que les femmes aient droit à des services de santé gratuits et accessibles;

♀ Que la discrimination faite aux femmes disparaisse de la surface de la terre;

♀ Qu'il y ait plus de femmes à siéger sur les instances décisionnelles;

♀ Que toutes les petites filles à travers le monde aient accès à l'éducation;

♀ Que les femmes puissent, sans contrainte, faire les choix qui sont importants pour elles;

♀ Que nous parvenions à une réelle égalité de fait entre les femmes et les hommes;

♀ Que nos utopies d'un monde où règne « l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix » deviennent une réalité tangible.

Dans ce numéro :

Priorités de la FFQ	2
La Coordination québécoise de la Marche	2
À travers le monde : 17 octobre	3
Réforme du mode de scrutin	4
Suivi du moratoire pour le VPH	5
Femmes & pouvoir	5
Une entente avec l'ASSS	6
L'assurance-chômage discriminatoire	6
Urgence! Privatisation de la santé	7
Soutien des syndicats canadiens	7
Nouvelles en vrac	8

Une reconnaissance tangible du travail des tables

Les tables régionales de groupes de femmes ont reçu du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), une subvention pour leur permettre de maximiser leur travail en région. Pour la ministre, madame Christine St-Pierre, « cette aide représente un pas de plus vers la reconnaissance d'organismes ex-

trêmement importants pour l'action concertée en condition féminine dans les régions ». *

Pour elle, le dynamisme et l'expertise régionales développées par les tables « permettront sans aucun doute de susciter des engagements de la part des divers partenaires régionaux qui pourront, chacun dans leur sphère de compétence

respective, faire des gestes pour la progression de l'égalité des sexes dans leur milieu. » *

Pour la TCMFCQ, ceci nous permettra de supporter les organisations pour intégrer des principes d'égalité et dans l'application de l'ADS.

* MCCCF, Communiqué de presse, 2007-11-30

LES TROIS GRANDES PRIORITÉS DE LA FFQ POUR 2007-2008

Le 30 septembre dernier avait lieu l'assemblée générale de la FFQ. Michèle Asselin, actuelle présidente, a été reconduite sans opposition pour un dernier mandat de 2 ans.

L'assemblée a aussi voté trois grandes priorités de travail pour la prochaine année :

- Que la FFQ coordonne diverses actions entourant les pro-



chaines campagnes électorales québécoise et canadienne afin d'y faire valoir un point de vue féministe, particulièrement sur les enjeux reliés à la famille;

- Que la FFQ poursuive la réalisation de sa tournée régionale de rencontres, d'échanges et d'événements publics avec les membres, le mouvement des femmes régional et les

groupes alliés, communautaires, étudiants et syndicaux, etc.;

- Que le Comité jeunes de la FFQ organise, en alliance avec d'autres groupes, un rassemblement pancanadien de jeunes féministes « Toujours rebELLES » à l'automne 2008, afin d'enraciner, de dynamiser et de contribuer à renforcer le mouvement des jeunes féministes au Canada.

RENCONTRE COORDINATION QUÉBÉCOISE DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES

La dernière rencontre de la Coordination québécoise de la Marche mondiale des femmes (CQMMF) a eu lieu le 30 octobre 2007. La CQMMF s'est questionnée sur la meilleure façon d'assurer un grand impact et une grande visibilité à sa campagne sur l'autonomie économique des femmes. Lors des précédentes rencontres, il avait été suggéré que la date de clôture de cette campagne soit le 1^{er} mai. Il a été plutôt décidé, lors de la dernière réunion, de s'intégrer davantage aux campagnes existantes et de saisir l'occasion de mettre l'accent sur les



préoccupations proprement féminines. La campagne sur l'autonomie économique des femmes privilégiera les dates incontournables du mouvement féministe pour l'organisation de ses grandes mobilisations. Les dates « clés » retenues pour la campagne de la CQMMF sont les 17 octobre, 8 mars, 1^{er} mai et la date de clôture se situera entre le 31 mai et le 7 juin.

Les membres de la CQMMF se sont également penchées sur les actions collectives à poser, les stratégies de lobbying et les alliances à tisser pour faire avancer leurs revendications. Les membres se sont aussi ralliées autour de la proposition d'avoir un événement de clôture à la fois dynamique, mobilisateur, revendicateur et festif.

Texte inspiré d'un article paru dans la revue « À cœur d'elles », produite par la Table de Laval

RAPPEL

Lors de l'établissement du plan d'action 2007-2008 de la CQMMF, il avait été décidé :

1. Que l'axe majeur du **plan d'action** soit la lutte à la pauvreté des femmes;
2. Qu'en ce sens, les membres de la CQMMF se mobilisent prioritairement dans l'organisation/réalisation d'une **campagne d'action pour l'autonomie économique des femmes** qui se déroulerait du 17 octobre 2007, *Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté*, au 1^{er} mai 2008, *Journée internationale des travailleurs et travailleuses*.

À travers le monde : les activités du 17 octobre

Le 17 octobre - Journée internationale pour l'éradication de la pauvreté - est un jour très significatif dans l'histoire de la Marche Mondiale des Femmes. En effet, après sept mois d'actions nationales dans 161 pays différents à travers le monde, demandant des solutions pour la pauvreté mondiale et réclamant la fin de toutes formes de violences contre les femmes, notre action se terminait triomphalement, avec la remise au Secrétariat général de l'ONU à New York, de 5 084 546 signatures appuyant les 17 revendications de la Marche.

Année après année, ce jour est devenu une occasion pour rendre notre présence perceptible, audible et visible. Étant donné le fait que la brèche entre les riches et les pauvres ne cesse d'augmenter et que le contrôle exercé sur la vie des femmes à travers la violence maintient les proportions alarmantes de 2000, la Marche Mondiale des Femmes a recommencé à se mobiliser dans plusieurs parties du monde.

Dans les Amériques - du Sud et du Nord - le drapeau de la Marche a été particulièrement visible à cette occasion. En **Bolivie**, la MMF a organisé des activités dans deux villes. À La Paz l'événement « Des femmes à la défense de l'eau » a eu lieu le 11 octobre. À cette occasion, des travailleuses rurales, des femmes autochtones, des intellectuelles et invitées internationales ont

discuté de la question de l'eau selon la perspective du genre et en considérant leurs recours contre la privatisation de l'eau. À Tarija le 17 octobre, a été réalisé un Festival culturel et artistique pour l'équité et l'égalité, organisé par l'AMUPEI (l'Association des femmes pour l'égalité et l'équité).

Dans le pays voisin, au **Pérou**, un bulletin de quatre pages (incluant le manifeste de la MMF du 17 octobre) a été élaboré et distribué lors de plusieurs activités qui se sont réalisées récemment, notamment la Cour nationale « ético-politique » pour les droits économiques, sociaux et culturels des femmes.

Au **Mexique**, la MMF a lancé sa campagne « Un million de signatures pour exiger la sécurité des femmes », revendiquant la fin de l'impunité pour les auteurs de violences envers les femmes et un ensemble d'actions d'urgence du côté du gouvernement pour affronter et éradiquer les féminicides et les abus sexuels.



À l'occasion du 17 octobre, la Marche Mondiale des Femmes a été présente dans tout le **Bésil**. Les membres de la MMF ont organisé une série d'activités dans plusieurs États : un manifeste présenté à la popu-

lation du Rio Grande do Norte réaffirmant l'engagement des femmes dans la lutte contre l'*agrobusiness*, les semences transgéniques et la destruction de l'environnement; un séminaire à São Paulo pour débattre sur la souveraineté alimentaire et l'intégration des Amériques; des activités de rue dans les États du Rio de Janeiro et du Rio Grande do Sul.



Au **Québec**, de nombreux événements ont également marqué la Journée internationale pour l'éradication de la pauvreté. Ce jour a été

choisi pour lancer la campagne pour l'autonomie économique des femmes dans le pays, « Sortir de la pauvreté : un choix de société ». À Montréal, des militantes de la MMF ont déclaré leur indignation envers l'idéologie et les politiques ultralibérales de l'Institut économique de Montréal et ont demandé une augmentation immédiate du salaire minimum. En même temps, des femmes avec des masques ont parcouru la ville de Québec faisant des manifestations et collant des tracts sur les vitrines de commerces exclusifs, souhaitant mettre en évidence les conditions de pauvreté dans lesquelles beaucoup de femmes vivent encore cachées. Elles se sont engagées à lutter ensemble pour l'élimination de cette pauvreté.

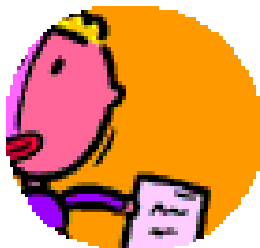
Tiré d'un article paru dans le bulletin de novembre de la MMF

RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

20 000 PERSONNES ET ORGANISMES DEMANDENT AUX PARTIS D'AGIR

Un dépôt

La pétition a été déposée le 14 novembre dernier à l'Assemblée nationale du Québec. Ce sont les députés Daniel Turp du Parti québécois et Sébastien Proulx de l'Action démocratique du Québec qui ont procédé à ce dépôt, au nom des organismes instigateurs de la pétition et des milliers de signataires.



Un très grand succès

De façon précise, ce sont 20 315 individus, groupes ou organisations qui ont apposé leur signature au bas de la pétition. De ce nombre, 16 690 l'ont fait via le site Web créé à cet effet et les 3 625 autres ont signé la version papier.

Rencontres avec les partis politiques

Les instigateurs de la pétition ont demandé des rencontres avec les chefs des trois partis politiques représentés à l'Assemblée nationale et avec leurs responsables du dossier de la réforme des institutions démocratiques. Le 24 septembre, nous avons rencontré le ministre Benoît Pelletier (PLQ); le 8 novembre, Pauline Marois et Daniel Turp (PQ); et le 14 novembre, Mario Dumont et Sébastien Proulx (ADQ). Ces rencontres avaient pour but de connaître la position des partis en regard de la réforme et d'engager un dialogue sur la façon de faire avancer le dossier, ainsi que sur la suite des choses.

Des difficultés

L'avancement du dossier se heurte à des difficultés importantes, dont

plusieurs sont communes à l'ensemble des partis. Pour n'en nommer que quelques-unes (et sans vouloir les présenter par ordre d'importance) :

1. la résistance personnelle des député-es, liée à la question « *que va t-il m'arriver avec ce changement?* »;
2. la conviction de certains que le système majoritaire uninominal (celui que nous connaissons) est le meilleur parce qu'il crée des gouvernements forts! Forts, dans le sens de *capables de faire ce qu'ils veulent* car majoritaires (aux sièges) à l'Assemblée;
3. l'intérêt d'un parti, quand il est au pouvoir ou qu'il aspire au pouvoir, de profiter des avantages du système actuel qui favorise l'alternance au pouvoir;
4. la résistance du monde municipal qui craint de perdre du pouvoir avec quelque réforme que ce soit;
5. dernier point spécifique au Parti québécois, la conviction de certains souverainistes qu'un changement de mode de scrutin en faveur de la proportionnelle nuirait à l'accession éventuelle du Québec à la souveraineté.

L'intérêt de la population

Les membres de la Coalition ont rappelé aux éluEs que la population, à chaque fois qu'elle a été consultée sur la question, a exprimé de façon largement majoritaire son désir de voir changer le mode de scrutin actuel au profit d'un système proportionnel. (Pensons aux États généraux sur la réforme des institutions démocratiques (2003) et à la Commission spéciale sur la Loi électorale (2006)). Il serait donc temps de pla-

cer l'intérêt démocratique au-dessus des intérêts partisans. Compte tenu que nous sommes en présence d'un gouvernement minoritaire, il faudra un accord des partis entre eux pour avancer sur cette question.

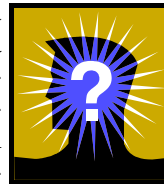
Des suites

La Coalition a demandé à rencontrer rapidement les caucus des trois partis afin d'avoir un échange direct avec leur députation et présenter le point de vue des signataires de la pétition. Cette demande a été bien accueillie. Il reste à voir quand cela se concrétisera.

De plus, le Directeur général des élections du Québec devait rendre public le 21 décembre 2007 un avis sur les modifications qui pourraient être apportées au mode de scrutin. Rappelons que cet avis de faisabilité (et non d'opportunité) a été demandé par le ministre Benoît Pelletier en décembre 2006. Tous les partis politiques auront à prendre position à la suite de la publication de cet avis.

Pour conclure

Comme vous pouvez le voir, nous ne sommes pas rendus au point d'arrivée de cette réforme, mais nous sommes certainement beaucoup plus forts qu'avant! Plus de 20 000 personnes, groupes et organismes qui décident de prendre la parole sur cette question c'est une chose qui ne peut laisser indifférents nos éluEs. Il faudra poursuivre la mobilisation et la pression politique. Ce n'est qu'un début...



PROGRAMME DE VACCINATION CONTRE LE VPH

Comme vous le savez, le RQASF demande depuis deux mois un moratoire sur le programme de vaccination. Par la suite cette demande a été appuyée par le Re-



groupement des maisons de jeunes du Québec, par le Centre de santé des femmes de Montréal et par les participantes, individuelles et collectives, à une Journée d'étude sur le vaccin contre le VPH, organisée par la FQPN, tenue le 15 novembre dernier.

Les conclusions des travaux de cette journée sont les suivantes : malgré les présentations du Directeur de la santé publique, monsieur Alain Poirier et de madame Monique Landry, de la Di-

rection de la protection de la santé publique, les participantes demeurent préoccupées par la mise en place du programme. Leurs questions sont restées sans réponses sur bien des points, en particulier sur les effets à long

terme du vaccin, sur l'impact sur des jeunes filles de 9 ans (insuffisance des tests), sur les effets de la « pensée magique » des jeunes quand à leur protection pour toutes activités sexuelles...

De plus, nous avons obtenu la confirmation que ce programme n'est pas inscrit dans une approche globale en matière de santé. Nous avons espéré qu'à tout le moins une partie des 70 millions de dollars aurait été utilisée

pour la mise en place d'une campagne d'information et de sensibilisation d'envergure sur la réalité entourant le VPH, sur le vaccin et sur l'amélioration de l'accessibilité au test Pap. Rien de tout cela. C'est pourquoi la FQPN a écrit directement au ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Philippe Couillard, afin de réclamer des actions concrètes pour améliorer l'accessibilité à une information médicale objective et les autres mesures mentionnées.

D'ici la mise en œuvre du programme dans les écoles en septembre 2008, un outil d'information sera probablement développé et produit par la FQPN. Nous vous aviserons lorsque disponible.

Rencontre du comité orienteur « Femmes & pouvoir »

En novembre dernier, les membres du comité orienteur ont tenu leur toute première rencontre. Cette rencontre a permis de revoir le plan d'action prévu pour cette année et de faire les changements qui s'imposaient, compte tenu des coupures que nous avons subies.

Après discussion et réflexions, les membres ont planifié le plan d'action suivant :

- Parution de 4 bulletins de liaison « Femmes de pouvoir »

- Participation à l'Action jeunesse structurante sur la participation citoyenne;
- Organisation de deux rencontres pour les élues municipales;
- Organisation de conférences sur la participation citoyenne aux deux cégeps de la région soit Victoriaville et Drummondville;
- Tenue d'une journée thématique sur l'apport des femmes dans les instances décisionnelles;

- Tenue de la 3^e édition du prix hommage « Centricois de tête et de cœur ».

Le projet « Femmes & pouvoir » en est à sa dernière année. Au moment d'écrire ces lignes, nous ne savons pas si le programme qui le subventionne sera reconduit et quelles en seront les balises. Le Réseau des tables fait des représentations auprès du SCF pour la reconduction du programme et sa bonification.



Une entente avec l'Agence de la santé et des services sociaux



Une rencontre a eu lieu le 6 novembre dernier, avec le Dr Dontigny de l'Agence de la santé et des services sociaux et les coordonnatrices des tables de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec et de la Mauricie. Le but de la rencontre était de définir le traitement du dossier de la condition féminine par l'Agence et de l'établissement de mécanisme de collaboration.

À cet effet, l'ASSS propose que le

Dr Dontigny soit le « directeur désigné » pour la condition féminine, ce qui signifie qu'il serait notre personne contact pour faire avancer nos préoccupations à l'Agence. (Entre autres, que quelqu'unE travaille sur les objectifs ministériels en matière de santé et bien-être des femmes, que l'ADS soit réellement une préoccupation et qu'il y ait des actions concrètes en ce sens.).

Nous avons aussi convenu :

♀ qu'une rencontre de ce genre devrait avoir lieu aux 3-4 mois

environ, afin de faire le point et de mesurer les avancées;

♀ qu'il serait souhaitable de développer des liens avec les DG des CSSS pour savoir ce qui ce passe au niveau local ainsi que pour influencer les décisions;

♀ qu'il y ait au rapport annuel de gestion une section spécifique portant sur « la santé et le bien-être des femmes », de manière à pouvoir rendre visible les actions mises en œuvre dans ce dossier.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE : UN RÉGIME DISCRIMINATOIRE

Montréal 22 novembre 2007— Une étude rendue publique aujourd'hui par le Centre canadien de politiques alternatives révèle le caractère discriminatoire et pénalisant du régime d'assurance-chômage canadien, et ce plus spécifiquement chez les femmes. L'analyse et les conclusions mises de l'avant par l'étude rejoignent pour la majeure partie les récriminations et les revendications du Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE).

Selon l'étude, ce sont près de 66 % des travailleuses cotisant à l'assurance-emploi qui se verront exclues du régime dans l'éventualité où elles se retrouveraient

au chômage. « La situation est complètement inacceptable » affirme Benoît Masona du Mouvement Action-Chômage de Montréal, « si l'on combine les critères d'admissibilité de plus en plus élevés, à un marché du travail où se créent de plus en plus d'emplois précaires : temps partiel, à contrat, autonome, etc., le régime ne couvre tout simplement plus la personne. Il y a plus d'excluEs que de prestataires! »

Dans les années 1990, la couverture du régime d'assurance-chômage a carrément diminué de moitié. À l'heure actuelle, ce sont moins de 45 % des travailleurs et des travailleuses qui cotisent au régime qui peuvent espérer encaisser une maigre prestation dans une situation de chômage, alors que le gouvernement fédéral accumule des surplus attei-

gnant encore cette année près de 14 milliards de dollars. De plus, ces surplus proviennent en partie de la Caisse de l'assurance-chômage et devraient être réinvestis dans le régime, afin d'en rétablir le caractère universel!

Dans le but de rétablir le caractère universel du régime d'assurance chômage, le MASSE exige :

- Un seul critère d'admissibilité de 350 heures
- Un minimum de 35 semaines de prestations
- Un taux de prestation d'au moins 60 %
- Aucune exclusion de plus de six semaines

Communiqué de presse du MASSE

Le régime d'assurance-chômage canadien est discriminatoire pour les femmes, selon une étude du Centre canadien de politiques alternatives

« URGENT! » Privatisation du système de santé

Faites partie du mouvement de contestation!

Le Réseau féministe contre la privatisation du système de santé passe à l'action et vous invite à vous joindre à sa stratégie d'action (en cours de développement). Ce réseau ad hoc regroupe la Fédération du Québec pour le planning des naissances, L'R des centres de femmes du Québec, le Regroupement Naissance-Renaissance, le Réseau des tables régionales de groupes de femmes et le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes.

Stratégie d'action

Le Réseau a prévu pour le début



*La privatisation :
une affaire de sous
pour les assurances*

de l'année 2008 les actions suivantes et vous invite à y participer en grand nombre.

1. Prendre connaissance et signer la déclaration « Non à la privatisation du système de santé » que

vous trouverez sur le site www.santesansprofit.org

2. Participer à l'Opération « Je me souviens ». Profitez des rencontres avec vos membres, vos parents et amis et recueillez auprès de ces personnes des témoignages sur l'époque où l'assurance-maladie publique n'existait

pas. Transmettez ce témoignage au :

bessaih@rcentres.qc.ca

3. Faire parvenir à vos médias régionaux un communiqué ou une lettre d'opinion dénonçant la situation et exigeant un vrai débat public.

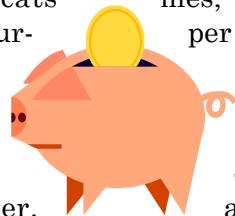
D'autres actions politiques seront à confirmer selon la conjoncture politique. Suivez nos envois courriels.

**Je nous lance donc un défi!
Que chaque membre
de nos groupes
recueille un témoignage!**

Les syndicats contre les visées anti-égalitaires de Harper

Ottawa 10 décembre 2007— Plusieurs grands syndicats prennent les devants en fournissant un appui financier à des organismes de femmes qui ont fait les frais des visées anti-égalitaires du gouvernement Harper. Cette annonce coïncide avec le 26^e anniversaire de la ratification, par le Canada, de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

« En mettant fin au financement des travaux de recherche et de défenses des droits réali-



sés par les organismes de femmes, le gouvernement Harper a pris une décision à courte vue et nous allons continuer de faire pression pour qu'elle soit annulée », a indiqué John Gordon, président national de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC). « D'ici là, il est essentiel que ces groupes ne disparaissent pas. »

L'AFPC a remis à des groupes de femmes près de 115 000 \$ afin de pallier au manque de financement de ces derniers. Ainsi, l'AFPC a remis 15 000 \$ à la

FFQ pour lui permettre de poursuivre ses actions en matière d'égalité des femmes.

« Vingt-six ans après la ratification, par le Canada, de la Convention des Nations Unies, les femmes ne font toujours pas l'objet d'un traitement égal » soutient Ken Coran, président de la Fédération des enseignantEs des écoles secondaires de l'Ontario. « Il incombe aux gouvernements démocratiques de veiller à ce que les organismes de femmes poursuivent leurs travaux d'analyse des politiques, de recherche et de défense. »



19-A, rue de Courval
Victoriaville G6P 4W2
Téléphone : 819-758-8282
Télécopieur: 819-758-7624

Courriel:

coordo@femmescentreduquebec.qc.ca

Site Web :

www.femmescentreduquebec.qc.ca



En primeur : Thème du 8 mars 2008

Je vous annonce que le thème national du 8 mars 2008 sera :

*L'autonomie économique des femmes :
une force collective!*

Ce thème est directement lié à la vaste campagne d'action pour l'autonomie économique des femmes, menée cette année par la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (sous le thème « Sortir de la pauvreté: un choix de société! »).

Je vous enverrai plus d'informations sous peu sur le détail des différentes activités.

Matériel du 8 mars :

Nous avons déjà fait une première commande pour le matériel du 8 mars mais on peut ajouter un certain nombre d'items à la première commande. Avis aux intéressés!

NOUVELLES EN VRAC



Sensibilisation à l'ADS

Le 13 décembre dernier, la coordonnatrice de la TCMFCQ a pu faire une courte sensibilisation à l'ADS auprès des membres du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus, ce qui leur a permis de se familiariser avec les concepts de l'ADS.

De plus, la TCMFCQ, la CRECQ et le SCF participeront à un projet pilote pour l'application de l'ADS au sein des CRE.

Entente spécifique pour les aînés

Le ministère de la Famille et des Aînés, le MAMR, ainsi que la CRÉCQ ont conclu un accord de

principe au sujet d'une entente spécifique qui aura pour objectifs de soutenir des projets améliorant les conditions de vie des aînés et de favoriser leur participation sociale au développement de leur communauté.

La TCMFCQ a été invitée à être partenaire de cette entente. La nature des actions qui y seront effectuées, ainsi que la dénomination des autres partenaires seront à préciser au cours des prochaines semaines.

Un joyeux 25^e à Partance!

En novembre dernier, Partance fêtait ses 25 ans d'existence. En effet, c'est en 1982 que cet organisme voyait le jour. Depuis ce

temps, 4 000 femmes ont profité de leurs services.

Université féministe d'été

Du 31 mai au 6 juin 2008 aura lieu la 6^e édition de l'université féministe d'été. Cette année, le thème choisi est « Les femmes et l'argent ». Dans une atmosphère à la fois studieuse et conviviale, ce vaste forum féministe réunit des femmes oeuvrant au Québec et ailleurs, dans différentes disciplines et champs de recherche. D'ici quelques semaines, sur le site :

www.fss.ulaval.ca/univesitefeministedete

vous trouverez des informations plus précises sur l'édition 2008.